

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

OCTOBRE 2021



Édito du Maire

Chères Landiranaises, Chers Landiranaïis,

Je suis heureux chaque trimestre de vous écrire l'éditorial de ce document qu'est le « lien » et d'en profiter à chaque fois pour vous faire part des événements ou d'étapes préoccupantes de notre vie au sein du village. Nous vivons actuellement une période hors norme par une pandémie mondiale et ses conséquences économiques dévastatrices. La municipalité, bien évidemment, s'est investie afin d'aider et de maintenir à flot nos associations les plus fragiles.

Je voudrais mettre un coup de projecteur sur la rentrée des classes qui s'est parfaitement déroulée et les petits ont pu découvrir leurs salles de classes rénovées du sol

au plafond avec un éclairage moderne moins dangereux pour les yeux.

L'importance de l'école maternelle dans le développement de l'enfant n'est peut-être pas assez soulignée. La prise en charge, l'attention, l'éducation et l'apprentissage dès le plus jeune âge forment un tout, son objectif est d'indiquer à nos enfants les valeurs et les connaissances qui leur permettront plus tard d'aborder leur vie avec confiance.

Bien à vous
Jean-Marc Pelletant

Sommaire

◆ Vie municipale

Lacapère et Du Guesclin...p2
Monument aux morts.....p3
Partage des savoir-faire
et compétencesp3
La saga des abribus.....p4
Appel aux jeunes
diplômésp4
CM du 22 juinp4/5

◆ Cadre de vie

Habiter en bordure
d'un cours d'eaup6
Un spectacle pour
les aidants.....p7
Appels téléphoniques
et courriels frauduleux ...p7
Le CCASp8
Consultation citoyenne ...p9

◆ Vie scolaire

On change de classep10
STOP au gaspi.....p10

◆ Vie associative

Les séjours pour
jeunes landiranaïisp11
Le forum des assosp11
Le Bivouak'p12
Les écuries du Val
de Tursanp13
APE.....p13
Club de Karaté.....p13
Le football club Pays
de Gascognep14
AGRLp14
LEA.....p15
La Clef Bleuep15

◆ Divers

Le Chœur Alkyone.....p16
Proverbe gascon.....p16

Les 100 ans du monument aux morts

Voir notre article en page 3



AGENDA

- ▶ **5 octobre** : Sortie à Nérac - *Le Rayon Vert*
- ▶ **9 octobre** : Concert *Out of monkey tonk*
20 h - Entrée gratuite - *Le Cercle*
- ▶ **10 octobre** : Kawa Work - 8 h 30
Tarif 4 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **21 octobre** : Wine Work - 18 h 30 - Tarif
15 €/20 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **9 novembre** : Kawa Work - 8 h 30
Tarif 4 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **11 novembre** : Cérémonie du
11 Novembre suivie de la remise des
récompenses aux diplômés et de l'accueil des
nouveaux landiranaïis(es) - 11 h
- ▶ **11 novembre** : Concert chorale *Alkyone*
16 h - Église - Entrée gratuite - *Mairie*
- ▶ **23 novembre** : Sortie à Bordeaux
Le Rayon Vert
- ▶ **25 novembre** : Wine Work - 18 h 30
Tarif 15 €/20 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **28 novembre** : Marché de Noël - 10 h à
18 h - *Arts et Gourmandises*
- ▶ **4 décembre** : Concours canin - Rue Roger
Dagut - *Club Canin*
- ▶ **5 décembre** : Concours canin Rue Roger
Dagut et repas au foyer municipal - *Club Canin*
- ▶ **10 décembre** : Arbre de Noël et concert *Le
bal des filous* - À partir de 17 h - *CCAS*
- ▶ **12 décembre** : Repas de Noël des anciens
avec l'orchestre *Cézanelà* - 12 h - *CLAAAL*
- ▶ **14 décembre** : Kawa Work - 8 h 30
Tarif 4 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **16 décembre** : Wine Work - 18 h 30
Tarif 25 €/30 € sur inscription - *Le Bivouak'*

La Capère ou Lacapère, cette dénomination renvoie à l'existence d'une chapelle sur cette position forte, à 80 mètres d'altitude, qui a forcément donné envie, un jour, avant le 12^e siècle, aux habitants de Landiras de s'y installer.

Toujours est-il, c'est bien sur ce plateau que pendant la guerre de cent ans, en 1377, le connétable Bertrand du Guesclin, ayant entrepris pour le compte du roi de France Charles V la reconquête des possessions anglaises, rencontre les chevaliers de Jean de Stratton qui sont vaincus.

Le château de Landiras redevient français. Après la Guyenne, Du Guesclin continue à reconquérir méthodiquement les provinces de Bretagne, de Normandie, d'Auvergne, assiégeant château après château.

En 1380, du Guesclin entreprend un pèlerinage à Notre Dame du Puy. Arrêté dans son périple par les habitants du Gévaudan il doit les aider à lutter contre l'envahisseur anglais installé à Châteauneuf-Randon. Mais le 13 juillet, sous la chaleur accablante d'un été caniculaire, Du Guesclin tomba malade et mourut subitement.

La rumeur s'empare de cette mort mystérieuse et l'attribue à une dysenterie due à une trop forte consommation d'eau glacée (ou à un virus ?).

Selon ses souhaits, on se prépara à transporter le corps à Dinan (Côte d'Armor) ; on l'éviscéra afin de l'embaumer, les organes étant conservés au Puy en Velay (Haute Loire).

La dépouille continue sa route, mais petit à petit c'est un nuage de mouches qui suit la procession entourée d'une odeur insupportable : une halte sanitaire s'impose à Montferrand (Puy de Dôme).



Là on procède à une technique d'excarnation qui consiste à faire bouillir le corps dans du vin épicé afin de séparer les chairs et les os (*l'histoire ne dit pas si ce vin avait suivi depuis Landiras*).

Les chairs restent à Montferrand, les os et le cœur continuent leur route pour Dinan.

Mais Charles V souhaitant rendre hommage à son fidèle serviteur, intercepte le cortège et fait rapatrier les os dans la basilique Saint-Denis à Paris, nécropole des rois de France. Seul le cœur arrivera à Dinan.

Bertrand Du Guesclin reste le seul défunt au monde à avoir possédé 4 tombeaux.

Que reste-t-il à Lacapère de cette histoire ? Sur ce plateau très graveleux de l'AOC Graves et Graves supérieures de la com-

mune de Landiras, le soc des charrues s'est depuis longtemps usé contre les cailloux lors de labours qui ont quelquefois mis au jour des preuves de cette période historique : tantôt des pierres de la chapelle, tantôt des ossements d'un cimetière sûrement attenant, et même des morceaux rouillés d'épées, restes de combats acharnés.

Il y reste maintenant un magnifique paysage viticole où le raisin profite d'un terroir particulièrement adapté à la production d'un vin de qualité.

Dernier plateau de vignes avant la forêt landaise, il se veut fier des soins apportés par ses viticulteurset de son histoire !

Line Baraduc



Les 100 ans du monument aux morts

Le monument aux morts a été construit en 1921. Il a été élevé sur la place de la mairie, par souscription publique, en la mémoire des 69 enfants de la commune morts pour la France pendant la guerre 1914-1918.

Il s'agit d'un obélisque en calcaire et pierre de taille, coiffé d'un coq en ronde-bosse, sur lequel ont été inscrits les noms des soldats morts en 14-18 mais aussi ceux des autres guerres 1939-1945 et Algérie.

Le 11 novembre 2021 le monument fêtera ses 100 ans : la municipalité a prévu de lui rendre hommage et à ceux qu'il représente.

Avant la Première Guerre mondiale, le 11 novembre, jour de la Saint-Martin, était pour Landiras synonyme de festivité. On fêtait certes le saint patron de l'église, mais se déroulait également le même jour l'une des plus grosses foires du canton pendant laquelle de nombreux forains vendaient des animaux et des produits de la ferme, des vêtements, des sabots, de la vaisselle ; c'était aussi l'occasion pour les enfants de faire un tour de manège sur les chevaux de bois.

En 2021, plus de foire ni de chevaux de bois mais une commémoration festive :



- à 11 h : dépôt de gerbes au monument et lecture des textes officiels, suivis par la remise des récompenses aux jeunes diplômés au Foyer municipal, et accueil des nouveaux landiranaï(es).



- à 16 h : concert gratuit à l'église avec le groupe choral **ALKYONE** dont une précédente prestation à Landiras a laissé d'excellents souvenirs.

Line Baraduc

Une rencontre engageante pour le partage des savoir-faire et compétences

Le vendredi 17 septembre 2021 à 18 h 30 s'est déroulée la première rencontre collective entre des acteurs économiques et des élus de la commune de Landiras.

Un des leitmotivs essentiels des élus de ce nouveau mandat était de rencontrer tous les acteurs économiques de la commune, de recenser leurs besoins, leurs problématiques, leurs projets particulièrement devenus primordiaux suite à la pandémie.

Initialement prévue en mai 2021, puis reportée à septembre, cette rencontre a réuni au foyer municipal de Landiras, plus d'une

trentaine d'entrepreneurs implantés sur la commune.

Après le discours d'introduction de Monsieur le Maire, Florence Bolmont, adjointe Communication / Vie Locale et Cécile Véga, conseillère municipale déléguée Vie Locale ont présenté les différents outils mis en place pour accompagner ces acteurs économiques dans leur quotidien :

- un onglet spécifique sur le site internet pour mettre en avant leur activité et leurs coordonnées ;

- la possibilité de diffuser une mini vidéo de présentation de leur activité professionnelle ;

- un onglet spécifique pour présenter les annonces d'emplois / ou de stages ;

- la participation à l'implantation de fléchage directionnel (zone d'Artigues) ;

- la parution prochaine d'un annuaire des entreprises de Landiras.

Ensuite, au cours d'un apéro-dinatoire organisé par la commune avec les produits des commerçants et viticulteurs de Landiras, chacun a pu se découvrir, échanger cartes professionnelles et anecdotes, converser sur des projets futurs... temps riche de partages et fort convivial !

En effet cet événement a pu démontrer tout le dynamisme et la détermination qui caractérisent les entrepreneurs, commerçants, artisans, travailleurs indépendants landiranaï, tout cet enthousiasme qui rayonne au quotidien sur la commune et à ses alentours. Rendez-vous a été donné pour le Printemps prochain, avec l'espoir d'accueillir davantage d'acteurs économiques landiranaï.

Florence Bolmont & Cécile Véga



vielocalelandiras@gmail.com

La saga des abribus ! ➤

Ne cherchez plus l'arrêt de bus de Boiste route de Podensac !

Il a subi les mêmes avaries que les deux précédents de l'année dernière : il a cédé sous les coups d'une voiture (dont le conducteur ne s'est évidemment pas dénoncé).

Pour ceux des Loups et du Pitchou, la Région nous a fortement accompagnés et, fait rare, a pris en charge plus de la moitié de la charge financière des deux ouvrages. Mais pour ce dernier le problème est un peu plus compliqué... Seuls deux enfants sont inscrits à cet arrêt. La Région n'interviendra pas, elle ne positionne de mobilier qu'à partir de 5 enfants inscrits. Nous ferons donc les travaux, de façon autonome, mais ce ne sera que dans le courant de l'année 2022, la dépense n'ayant pas été prévue à notre budget.

Le manque d'honnêteté de l'automobiliste qui ne s'est pas identifié coûtera à votre collectivité environ 6000 euros ! Quel dommage !



Valérie Méneret

Appel aux jeunes diplômés ➤

Chaque jeune diplômé en 2021 de moins de 25 ans est invité à se signaler à la mairie de Landiras, avant le 23 octobre 2021, en précisant :

- la nature du diplôme obtenu
 - son adresse et son numéro de téléphone
- Ces renseignements permettront de mieux organiser la cérémonie des récompenses qui aura lieu le 11 novembre 2021.

Les établissements scolaires sollicités ne fournissent pas toujours les informations ou celles-ci sont parfois incomplètes.

Line Baraduc

Quelques décisions du Conseil Municipal du 22 juin 2021 ➤

Résumé des décisions par Line BARADUC

◆ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

En date du 28 juin 2017, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), précisé les objectifs poursuivis et défini les modalités de concertation complétée par la délibération modificative du 26 septembre 2018.

Le code de l'urbanisme dispose que les PLUI comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le PADD définit :

- Les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.
- En outre, le PADD fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Un débat sur les orientations générales du projet de PADD du futur PLUI doit avoir lieu au sein de chaque Conseil municipal d'une commune membre d'un EPCI compétent en matière de PLUI, ainsi qu'au sein du Conseil Communautaire de cet EPCI.

Les propositions d'orientations générales et les débats auxquels ils donneront lieu serviront de socle pour la suite des travaux du PLUI et l'élaboration de l'ensemble des pièces réglementaires du document.

Présentation des orientations et objectifs du projet de PADD :

► **Orientation n°1 :** Conforter, diversifier les activités et emplois sur des secteurs économiques et stratégiques du territoire.

► **Orientation n°2 :** Retrouver la maîtrise du développement urbain et réaffirmer l'identité rurale pour un mieux vivre ensemble.

• **Objectif 1 :** Développer l'économie locale et diversifier les emplois suivant les spécificités locales.

Proposition du CM de Landiras : Prévoir l'agrandissement des zones d'activité et des commerces

• **Objectif 2 :** Redynamiser les activités économiques au sein du tissu des centralités.

• **Objectif 3 :** Conforter et diversifier l'économie liée aux activités de production.

• **Objectif 4 :** Soutenir et développer les activités de production viticoles, agricoles forestières.

Proposition du CM de Landiras : Diversifier l'agriculture et favoriser les circuits courts - Favoriser l'agriculture raisonnée et/ou bio.

• **Objectif 5 :** Concilier les activités économiques (notamment extraction de matériaux) et cadre de vie. **Le conseil municipal souhaite faire rajouter les mentions suivantes :**

- « Dans ce cadre, il convient de ne pas porter atteinte aux secteurs à forts enjeux paysagers, de ressources en eau, de biodiversité, de risque, ainsi que de préserver le cadre de vie avec un éloignement suffisant pour être compatible avec le voisinage résidentiel en évitant les nuisances. »

- « Il faut veiller à ce que les désordres hydrauliques conduits par ces activités n'amènent pas de secteurs ni en amont ni en aval dans les mêmes bassins versants, à subir des dysfonctionnements des systèmes d'écoulement des eaux naturelles et de ruissellement ».

• **Objectif 6 :** Renforcer l'organisation du territoire en réaffirmant sa structuration supra et infracommunale.

• **Objectif 7 :** Renforcer la capacité d'accueil de la population par le développement et la diversification de l'offre en logements.

Le conseil municipal de Landiras souhaite que soit réalisé un inventaire des logements sociaux existants sur le territoire afin de préciser où se trouve le besoin et le qualifier.

• **Objectif 8 :** Affirmer une stratégie urbaine tournée vers l'urbanisme de proximité.

• **Objectif 9 :** Remettre l'identité du territoire au cœur des modes d'urbaniser et d'aménager le territoire.

• **Objectif 10 :** La qualité du cadre de vie au cœur de l'aménagement du territoire.

Proposition du CM de Landiras : Identification d'une zone « réservée MARPA » sur Landiras (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie).

• **Objectif 11 :** Lutter contre la consommation d'espace.

◆ Avis sur la remise en état de la future carrière GSM

Suite à la délibération du Conseil municipal du 22 mars 2021 portant avis défavorable sur la remise en état proposée, en partie basé sur la présence de dépôts de déchets en tous genres aux alentours de la carrière d'Illats, la société GSM a produit un courrier en réponse démontrant que ces déchets encombreront les parcelles d'une société concurrente. GSM sollicite à nouveau l'avis du maire sur la remise en état proposée pour la future carrière du secteur de Troupins- Tuco- Matouses- Matalas. Malgré ces nouvelles informations, le Conseil municipal souhaite bénéficier d'éléments supplémentaires sur la procédure administrative et sur le projet de réhabilitation avant de délibérer sur ce point.

◆ Transfert de la compétence mobilité à la Communauté de communes

Le Conseil communautaire en date du 24 mars 2021 a approuvé le transfert de la compétence mobilité, après avoir reçu l'accompagnement technique d'un bureau d'étude spécialisé, porté à l'échelle du pôle territorial *Sud Gironde*, dans le but de construire collectivement une politique des mobilités durables et solidaires en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

Trois solutions étaient proposées :

- soit la CDC décide de ne pas prendre part aux discussions et aux choix de la Région et de la Métropole en matière de mobilité. Les choix sont alors faits par ces instances qui lèvent l'impôt (via la CDC) sur les entreprises à hauteur d'environ 1 000 000 €.
- soit la CDC décide de prendre part aux discussions mais de ne pas s'engager pour le moment sur des projets de mobilité donc de ne pas prélever l'impôt (option choisie par la CDC et la commune).
- soit la CDC participe à la mise en place de projets précis de mobilité et doit donc lever l'impôt à hauteur d'environ 400 000 €.

◆ Désignation de représentants au Comité d'animations locales de Landiras

Le Comité d'animations locales de Landiras a pour objet général, avec les autorités municipales d'établir une liaison entre les différentes associations locales et de soutenir financièrement et matériellement les projets culturels des associations landiranaïses.

Le Maire et deux conseillers municipaux désignés par le Conseil municipal (un membre de la commission Vie associative et un membre de la commission Communication/ Culture) en sont membres actifs.

Monsieur Bernard Petit et Madame Delphine Fauvel sont désignés pour siéger au conseil d'administration du Comité d'Animations Locales de Landiras.

◆ Bourse au permis de conduire

Par délibération du 2 novembre 2009, le Conseil municipal a créé la bourse au permis de conduire, pour les jeunes landiranaïses âgés de 16 à 25 ans qui font preuve d'actions de bénévolat, auprès de structures associatives (dans la limite de 5 bourses par an). La prise en charge représente 50 % du montant du forfait signé par le bénéficiaire avec l'auto-école.

Un jeune de Landiras qui justifie d'une expérience de bénévolat auprès de l'association *La Clef Bleue* en a fait la demande. Le contrat de formation établi par l'auto-école Taysse se monte à 1 345 €, soit au maximum 672,50 € pour la Commune.



◆ Acquisitions de parcelles Aux Coudannes Nord

Le Conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles suivantes :

Les Coudannes-Nord

- Parcelle cadastrée section F numéro 501 d'une superficie de 4 350 m²,
 - Parcelle cadastrée section F numéro 504 d'une superficie de 2 400 m².
- Soit une superficie de 6 750 m² moyennant le prix de 1 500 €.

Ces parcelles jouxtent la propriété communale et feront l'objet d'une replantation en pins maritimes.



◆ Acquisitions de parcelles Menon Est

Le conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles suivantes :

Menon Est

- Parcelle cadastrée section H numéro 1505 d'une superficie de 521 m²,
 - Parcelle cadastrée section H numéro 1507 d'une superficie de 407 m².
- Soit une superficie de 928 m² moyennant le prix de 750 €.

Cette acquisition s'inscrit dans le projet communal de cheminement le long de la route de Guillos.

◆ Subventions aux associations complément 2021

Union des travailleurs

Attribué 2020 : 1 000,00 €
Proposé 2021 : 1 000,00 €

Habiter en bordure d'un cours d'eau

L'eau et les cours d'eau constituent un bien commun et une ressource essentielle tant pour les écosystèmes que pour l'activité et le développement des territoires, nécessitant une gestion équilibrée et durable. Vous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau, vous êtes par conséquent responsable de son entretien régulier.

Avant de commencer vos travaux sur un écoulement, vérifiez son statut (cours d'eau ou fossé) auprès de votre mairie.

L'entretien régulier qui a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, n'est soumis à aucune procédure.

Voici ce dont il s'agit :

- 1 **Entretien la végétation** des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges.
- 2 **Enlever les embâcles** les plus gênants, tels que branches et troncs, qui entravent la circulation naturelle de l'eau. Cet enlèvement peut se faire manuellement à partir du cours d'eau ou à l'aide d'engins à partir de la berge mais en aucun cas depuis le lit mineur, sauf accord explicite de l'administration.
- 3 **Faucher et faucarder** éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.

Pour les autres interventions, il faudra un accord préalable de l'administration DDTM33 :

Voici ce dont il s'agit :

- 1 **Entretien** le lit du cours d'eau, en **modifiant son profil** en long ou en travers, en **retirant des sédiments** et/ou en **altérant des zones de frayères** ou de vie des animaux aquatiques.
- 2 **Modifier l'état naturel des berges** par des techniques autres que végétales vivantes (sur une longueur ≥ 20 m linéaires) et défricher de la ripisylve.
- 3 **Recouvrir un cours d'eau** sur plus de 10 m par pontage de berge à berge.
- 4 **Aménager dans le lit mineur un ouvrage** constituant un obstacle aux crues et/ou à la continuité écologique.
- 5 **Réaliser un remblai** retirant plus de 400 m² à l'expansion des crues, dans le lit majeur (zone inondable).
- 6 **Assécher directement ou indirectement** une zone humide $> 0,1$ ha.
- 7 **Drainer directement ou indirectement** des terres sur une surface > 20 ha.

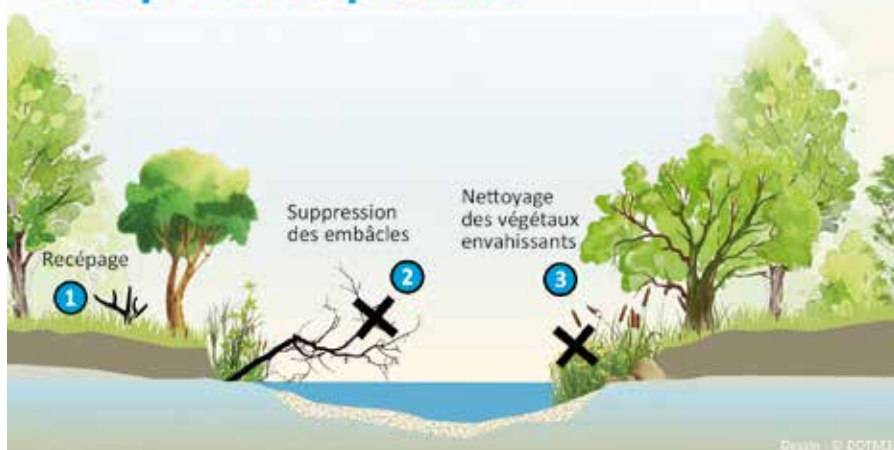
Les travaux d'entretien doivent concilier les besoins et impératifs des intervenants et le bon fonctionnement hydraulique et écologique des milieux aquatiques. Des règles générales peuvent permettre d'avoir une gestion équilibrée et raisonnée du réseau hydrographique :

- ▶ préférer des interventions préventives légères à des interventions lourdes curatives,
- ▶ sauf autorisation spécifique, ne pas pénétrer dans le lit du cours d'eau avec des engins,
- ▶ limiter l'entretien de la végétation au strict nécessaire, soit uniquement en vue de permettre l'écoulement des eaux, améliorer l'état de la ripisylve, limiter le développement d'espèces invasives ou prévenir des risques réels de formation d'embâcles,
- ▶ pour la gestion de plantes invasives, se renseigner préalablement sur les techniques appropriées auprès de la DDTM ou du syndicat de bassin versant,

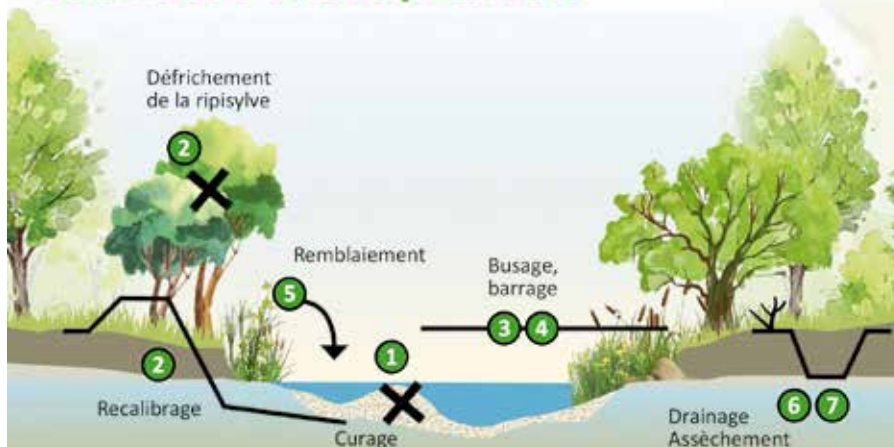
- ▶ privilégier les périodes d'assec pour les interventions et, en période d'étiage sévère, limiter les interventions à proximité de trous d'eau résiduels (servant de refuge ultime à certaines espèces),
- ▶ pour les travaux d'entretien sur les cours d'eau à écoulement pérenne, privilégier la période de septembre à janvier,
- ▶ veiller à travailler avec du matériel en bon état afin d'éviter tout risque de déversement de substances polluantes (carburant, huiles, graisses, ...) dans le cours d'eau.

Valérie Méneret

Exemples d'interventions possibles sans procédure préalable



Exemples d'interventions soumises à accord préalable



Un spectacle pour parler de ceux qui aident un proche >

En France, 11 millions de personnes accompagnent au quotidien un proche dépendant du fait de son âge, d'un handicap ou d'une maladie : on les appelle « les aidants ». Pour évoquer leur rôle souvent méconnu mais aussi sensibiliser les aidants aux conséquences possibles de leur soutien sur leur propre santé, **un événement est proposé à Landiras le jeudi 21 octobre à 14 h 30**. Cette action est proposée par la *Mutualité française Nouvelle-Aquitaine* en partenariat avec le CLIC Sud Gironde, la Mairie de Landiras, la CDC *Convergence Garonne*, le Pôle Territorial Sud Gironde et le CLS Sud Gironde.

Dans le cadre de son programme de prévention « Aidants, votre santé parlons-en ! », la *Mutualité française Nouvelle-Aquitaine*, avec

le soutien de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, la conférence des financeurs du département et la CARSAT Aquitaine, propose une rencontre gratuite et ouverte à tous.

L'après midi débutera par un spectacle

Une représentation du Collectif *Je suis noir de monde* invitant le public à se questionner sur le rôle des aidants et les répercussions possibles dans leur vie personnelle et professionnelle sera proposée. Ce spectacle intitulé « On a toujours aimé les fleurs » sera suivi d'un débat et d'une présentation des ressources du territoire. Nous clôturerons cet événement par le partage d'un moment convivial autour d'un rafraîchissement.

Des ateliers pour les aidants

L'événement sera également l'occasion de présenter un programme de 3 ateliers, proposés par la *Mutualité française Nouvelle-Aquitaine* à partir de mi-novembre 2021 à Landiras, co-animés par des intervenants du territoire. Gratuits et ouverts à tous les aidants, ces ateliers permettent à ceux-ci de s'accorder un peu de répit, de se retrouver, de s'informer et d'échanger dans une ambiance conviviale.

Françoise Chartier
Chargée de prévention
à la *Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine*

Informations : 06 76 52 72 81

Entrée gratuite

Pass sanitaire obligatoire



Appels téléphoniques et courriels frauduleux >

Proposition de remboursement d'argent par téléphone ou courriels : attention aux tentatives d'escroquerie avec usurpation de l'identité. Il s'agit de tentatives d'hameçonnage (phishing).

La plupart de ces tentatives portent sur :

- des fraudes à la carte bancaire ;
- des appels sur des numéros surtaxés ;
- des escroqueries aux faux ordres de virement réalisées par courrier, téléphone ou courriel avec parfois de faux formulaires en pièce jointe et usurpant les adresses électroniques d'organismes tel que la DGFIP, de

banques, d'organismes divers.

Il s'agit de manœuvres frauduleuses pour vous inciter à livrer des données personnelles (coordonnées bancaires, justificatifs d'identité ou de domicile). D'une manière générale, prenez garde lorsque vous recevez un message électronique où l'expéditeur :

- vous demande de l'argent ou propose de vous rembourser une somme d'argent ;
- cherche à recueillir des informations personnelles (coordonnées bancaires, état civil...).

En cas de doute sur l'origine des messages

reçus, ne répondez pas aux courriels et détruisez les immédiatement. Si vous avez déjà répondu à un message frauduleux en donnant vos coordonnées bancaires, vous devez avant tout faire opposition auprès de votre banque.

Pour tout renseignement ou pour signaler une tentative d'escroquerie :

- par internet : internet-signalement.gouv.fr ;
- par téléphone via le numéro vert gratuit mis en place par le gouvernement : 0 805 805 817.

Alain Giroire

Tout savoir sur le Centre Communal d'Action Sociale

Notre commune possède un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il est le promoteur de l'action sociale locale, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, il gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative, il anime des actions de prévention sociale et il gère un Service d'Aide À Domicile (SAAD).

C'est un établissement public administré par un conseil d'administration présidé par le Maire. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Notre CCAS intervient principalement dans trois domaines:

- ▶ **l'aide sociale légale** qui, selon la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- ▶ **l'aide sociale facultative** et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus ;
- ▶ **l'animation des activités sociales.**

Existant de plein droit à l'échelon local et dont la compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune, le Centre communal d'action sociale est une personne morale de droit public (plus précisément un Établissement Public à caractère Administratif (EPA)). Il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à la commune.

Pour remplir la tâche qui lui est impartie, notre Centre Communal d'Action Sociale

dispose d'un organe de gestion : le conseil d'administration, et d'un budget autonome. Le conseil d'administration du CCAS de Landiras est composé comme suit :

- un président : le Maire de la commune ;
- de 8 membres élus par le conseil municipal en son sein ;
- de 8 membres nommés parmi les habitants par le président dont :
 - un représentant d'association œuvrant dans la lutte contre les exclusions;
 - une représentante des associations familiales désignée sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF);

Le conseil d'administration gère le CCAS. À ce titre, il est habilité à prendre des délibérations retranscrites sur un registre spécial. Le conseil d'administration vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative et est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations, notamment par le vote des crédits et éventuellement à la création des emplois nécessaires.

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'un budget autonome nécessaire à l'accomplissement de ses actions.

Trois sources de financement peuvent être distinguées :

- **les ressources propres** : les dons, legs ou collectes;
- **les ressources liées aux services et aux actions créés et gérées par le Centre**

Un peu d'histoire :

Les Centres communaux d'action sociale ont été créés par le décret-loi no 53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, complété par les décrets no 54-661 du 11 juin 1954 et no 55-191 du 2 février 1955.

Ils résultent de la fusion des anciens bureaux de bienfaisance et des bureaux d'assistance, créés respectivement par des lois de 1796 et 1893. La loi de 1796 organisant les bureaux de bienfaisance est prise à la suite de la saisie des biens nationaux en 1789.

Autrefois appelé Bureau d'aide sociale (BAS), la loi no 86-17 du janvier 1986 a substitué le nom de Centre communal d'action sociale à l'ancienne dénomination.

Les CCAS sont fédérés depuis 1926 au sein de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS).

Communal d'Action Sociale : les participations de divers organismes au financement de certaines actions et prestations (département, caisses de retraite...), ainsi que les participations des bénéficiaires des services et prestations assurées par le Centre Communal d'Action Sociale ;

• **les ressources extérieures non affectées à une action précise** : ces ressources proviennent de la subvention communale qui constitue l'apport prépondérant et obligatoire au fonctionnement de tous les Centres communaux d'action sociale.

Le Service d'aide à domicile :

Notre CCAS a conservé son service public d'aide à domicile. Nous sommes la seule commune du territoire *Convergence Garonne* à avoir maintenu ce service public. Nous œuvrons jour après jour pour apporter une sérénité de vie à celles ou ceux bénéficiaires de ce service, personnes âgées ou handicapées. Nos aides à domicile permettent à ces personnes vulnérables de vivre le plus longtemps possible chez elles, en les accompagnant dans leur quotidien (ménage, courses, écoute).

N'hésitez pas à faire appel à notre service. Des aides financières du Département, des caisses de retraites peuvent vous être accordées en fonction de vos revenus et diminuer le coût du service.

Renseignements au secrétariat de Mairie.

Alain Giroire



Consultation citoyenne des retraités sur la crise sanitaire



Le contexte de la rencontre

Le 17 juin 2021, une rencontre, conviviale et participative a réuni des habitants des communes de Landiras et de Preignac à la salle polyvalente. Elle était co-organisée par l'association *Habitats des possibles*, association qui accompagne les communes rurales à la création d'habitats partagés pour retraités, les Mairies de Landiras et Preignac, le pôle social et familial de la Communauté de communes *Convergence Garonne*, avec le soutien du département de la Gironde, dans le cadre d'un financement « Initiatives locales de développement social ».

On fait connaissance et on partage notre vécu

Les participants-es étaient répartis-ies en 4 tables pour partager le vécu de la crise sanitaire.

Le premier confinement a généré de la crainte, de l'angoisse puis, pour certains-es, l'espoir est vite revenu et une nouvelle organisation de vie a permis de fonctionner sereinement.

Certains **points positifs** ont été soulignés : le cadre de vie à la campagne, souvent avec un jardin, a été salué. Il a permis de maintenir une activité de plein air (balade, jardinage). Les initiatives locales, organisées par la Mairie ou nées spontanément entre les personnes, ont aussi joué un rôle positif.

Des **points négatifs** sont aussi partagés : le rôle anxiogène des médias, l'inquiétude pour les proches âgés ou leurs enfants confrontés à des problèmes d'organisation, de travail...



Certains-es expriment une rupture, un isolement qui s'en trouve renforcé.

Il est fréquemment exprimé une réelle envie de se retrouver, de renforcer le lien social au sein de sa commune.

Les idées pour des initiatives locales

- ▶ Dynamiser l'entraide : mise en place d'un système d'aide au bricolage/services, de ramassage des déchets verts, prêt d'outils.
- ▶ Améliorer la mobilité (pour les retraités qui ne conduisent plus ou qui ont des difficultés de déplacement) : proposer un service de co-voiturage par commune (vers

Podensac, vers Langon).

- ▶ Favoriser la participation sociale : téléphoner aux personnes plus isolées, les informer des activités sur le territoire, leur proposer de les véhiculer.
- ▶ Relancer les fêtes de quartier/des voisins.
- ▶ Faire connaître le Rayon vert de Landiras auprès des habitants de Preignac.
- ▶ Former à l'usage du numérique : proposer une formation aux aides à domicile pour soutenir les retraités dans leurs démarches.
- ▶ Proposer des sorties pour les 2 communes en mutualisant.
- ▶ Organiser des rencontres entre les 2 communes.
- ▶ Favoriser le transport en dehors de la CDC *Convergence Garonne*.
- ▶ Mettre en route un atelier cuisine.
- ▶ Mettre en place un atelier numérique.
- ▶ Créer une chorale à des horaires permettant d'attirer du monde.
- ▶ Relancer les repas de quartiers.

L'objectif de cet après-midi était de permettre à chacune de se retrouver, de participer à un temps collectif permettant à toutes d'exprimer son vécu et de donner ses idées. Cet objectif a été atteint et la diversité des ressentis a pu s'exprimer sereinement. Un grand merci à tous-tes les participants-es! Quel beau dynamisme sur votre territoire !

Résumé Alain Giroire
d'après le rapport de Laetitia Rullier
Habitats des Possibles



On change de classe >

Les élus de Landiras n'ont pas cherché à empêcher les tout-petits de l'école maternelle de voir la vie en rose mais le fushia de leur classe, en dehors de sa connotation de genre, avait un peu perdu de sa fraîcheur.

La réhabilitation des trois classes de l'école maternelle n'avait pas, bien entendu, ce seul but. Il faut se souvenir que la première de ces classes date des années 70 et les 2 autres des années 80 et que, malgré des travaux réguliers de mise en conformité et en propreté, il était nécessaire d'aller plus loin dans la normalisation.

C'est bien du sol au plafond qu'elles ont été remaniées pour assurer le confort thermique et acoustique, un meilleur éclairage, des sols dits « de confort », un mobilier normalisé, mais aussi pour que la pédagogie profite d'un réseau intranet ou encore pour l'hygiène et la sécurité, points sur lesquels nous devons rester vigilants.

Alors les murs, les plafonds et leurs poutres en bois naturel ont pris des tons de blancs, l'éclairage est devenu à leds, les sols ont

revêtu des coloris pastels de bleus et de verts... et les rideaux se sont enfin motorisés.

Plus de confort pour la vie des enfants mais aussi pour le travail des instituteurs et des ATSEM, c'était là bien sûr un des buts recherchés. L'un des buts car il est de la responsabilité des élus de rechercher toutes les sources d'économies et ici elles étaient nombreuses, tant au niveau de la déperdition de chaleur, que des consommations électriques !

Environ 100 000 € d'investissement et un seul mois en pleine période estivale pour relever un défi très souvent proche de l'acrobatie : débarrasser, démolir, rebâtir, repeindre, et ré-emménager.

Merci aux jeunes bacheliers pour leur coup de main, merci aux services techniques et aux ATSEM pour leur adaptation, merci aux maîtresses pour leur compréhension et bien sûr merci à M. Alvaro, architecte, pour la qualité de sa coordination.

Valérie Méneret & Line Baraduc



STOP au gaspi >



Une étude menée par des parents d'élèves a mis en évidence que c'est environ 1000 tonnes de vêtements qui sont oubliés chaque année dans les écoles françaises, soit un coût de 75 € en moyenne par enfant.

L'école primaire de Landiras n'échappe pas à cette mauvaise image.

Tous les soirs le personnel d'entretien ramasse les vêtements jonchés sur le sol ; ils sont la plupart du temps placés sur les porte-manteaux dans l'espoir que leurs propriétaires les récupèrent le lendemain. Mais c'est souvent peine perdue.

Plusieurs solutions ont été pourtant expérimentées :

- le mot dans les cartables,
- l'article sur le site internet,
- l'étalage le jour de la kermesse avec malheureusement le stand le moins visité,
- et bien sûr la malle aux trouvailles exposée à l'entrée de la garderie, à la vue de tous, mais qui continue à se remplir jour après jour.

Quand arrivent les vacances, la mairie n'a plus qu'une solution : évacuer les restes vers *Vivre Ensemble*, notre boutique communale des vêtements d'occasion.

On sait bien qu'un enfant a tendance à oublier qu'il portait un k-way le matin s'il fait beau l'après-midi ; mais le manteau qui manque à l'appel par une matinée à 0°, qui doit s'en soucier ?

Car dans la malle aux vêtements oubliés on ne trouve pas que les gants ou les bonnets mais aussi pulls et manteaux et quelquefois même l'unique représentante d'une paire de chaussures.

Reste-t-il des solutions ? Peut-être celle d'étiqueter les affaires ? Ou mieux encore celle d'éduquer les enfants pour qu'ils prennent conscience de la valeur qu'elles représentent... sinon pour eux... mais certainement pour d'autres.

Line Baraduc

Les séjours hiver/été reprennent enfin pour nos jeunes landiranaïens

La situation sanitaire a mis en suspens de nombreuses activités, en particulier l'organisation des séjours été/hiver pour nos jeunes landiranaïens en 2019 et 2020. Nous avons su profiter de cette période plus calme pour poursuivre nos recherches et nous allons diversifier notre offre de séjours pour l'année 2022. Notre partenariat avec *Familles Rurales* continuera bien évidemment mais nous accueillons un nouveau partenaire dans nos programmes : « Le Domaine de la Fraïse », adhérent de l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances). Certains d'entre vous le connaissent peut-être déjà puisqu'il se situe à Fargues St Hilaire, à une cinquantaine de kilomètres seulement de chez nous. Ouvert toute l'année, il vous accueille sur ses 24 hectares d'espaces naturels dont 8 hectares de forêts.

Toutes les actions du Domaine s'articulent autour de la sensibilisation environnementale et les objectifs des équipes encadrantes se construisent autour d'apports ludiques, artistiques, scientifiques et techniques. Les thématiques proposées pour les enfants sont les suivantes : la faune et la flore, l'art au naturel, le monde des petites bêtes, Brico'écolo et Astronomie.

C'est ainsi que nous pourrions vous propo-

ser des séjours d'été comme **La Colo des petits curieux** (sciences, nature et astronomie), **Séjour survie en pleine nature** (totale immersion dans la forêt du domaine en apprenant des techniques de survie et en découvrant la beauté et les mystères de la nature), **Toques chefs** (élaboration quotidienne de gâteaux et de menus gourmands), **Tout pour le Geek** (pour les mordus de jeux vidéos mais également de jeux de rôle, Cluedo géant, happy end party...), **L'école des sorciers** (pour un séjour fantastique, immergé dans l'univers d'Harry Potter), **Les artistes en scène** (découverte artistique, danse, musique, théâtre, radio...), **L'aventure au cœur de la nature** (activités sportives en plein air et veillées nocturnes sur la faune nocturne et l'astronomie)...

Outre ces séjours thématiques, le Domaine propose toute l'année des séjours de 5 jours/4 nuits dans les Hautes Pyrénées pour les 6/12 ans. Par exemple, en hiver, un séjour **Cocooning et neige** avec balade en raquettes, Luge à Payolle, Chiens de traîneaux et ski, en été, un séjour **La Montagne se révèle** avec accrobranche, journée au Parc animalier des Pyrénées et randonnée au Lac Bleu, un séjour **Le grand air de la Montagne** avec VTT, escalade et visite des Grottes de Médous, et bien d'autres séjours encore.

Dans un premier temps, nous vous communiquerons (par l'intermédiaire de l'école et du site internet de la mairie) nos offres de séjours hiver après les vacances de Toussaint puis au premier trimestre 2022, nos offres de séjours été.

En attendant, n'hésitez pas à aller passer une journée en famille au Domaine pour y découvrir sa faune et sa flore.

Carine Delabarre-Lecoq



Le forum des associations

Une édition nouvelle !

La reprise des activités des associations après cette période compliquée s'est poursuivie ce week-end du 18 septembre avec le Forum des associations nouvelle formule !

Un premier temps a été réservé aux échanges entre les présidents des asso-

ciations, leurs bureaux et les élus de la Commune. Ce moment a été propice à remercier pour la Mairie, les initiatives diverses que les associations ont su mettre en place pendant les périodes de restriction de réunion que nous avons connues, redoublant d'ingéniosité, d'imagination pour permettre, souvent aux plus jeunes de maintenir un lien avec leurs activités, leurs professeurs et leurs amis. Mais il a permis aussi de présenter à l'assemblée notre nouveau directeur général des services, Rachid Faize, arrivé en début d'année, qui travaille au quotidien pour ces acteurs de la vie communale, ainsi que le conseiller délégué à la culture, membre du Conseil municipal, Bernard Petit, nouveau poste dédié afin de promouvoir encore davantage celle-ci dans notre village. Mettre un visage sur un nom, c'est bien aussi.

Édition nouvelle car nouvelle formule ! Nous avons décidé d'animer les quelques heures d'exposition des associations par un concert

proposé par la troupe *Jujubee Swing Combo*. Peu de promeneurs certes, entre les tables d'expositions, mais pour cette nouvelle édition, après autant de temps de fermeture, un réel sentiment de plaisir à se revoir, se retrouver.

Les bénévoles des associations présents ont pu assister ensuite aux remises des diplômes du concours des jardins fleuris organisé par le Conseil municipal et tout le monde a profité de ces félicitations pour partager un moment de gourmandise pour le vin d'honneur de monsieur le Maire.

Les plateaux de charcuteries de Fabien, les pizzas de Malik et les tartes de Jules ont eu leur franc succès !

Un grand merci aux associations participantes, c'est un investissement de temps en cette période de reprise que nous savons chargée !

Rendez-vous pour la prochaine édition !

Valérie Méneret



Le Bivouak' l'aventure continue ! >



À l'aube de sa 4^e année, *Le Bivouak'* poursuit son aventure en tant qu'hébergeur d'entrepreneurs ou de formateurs, d'artisans, de travailleurs indépendants.

Touché aussi et comme beaucoup par la pandémie, l'association qui gère cet espace de coworking a vu partir ses télé-salariés, « rapatriés » de force par leurs employeurs pendant les deux confinements, et espère vivement les voir revenir...

► Respect des règles sanitaires et mesures barrière

Dès le début de la crise, l'association a mis en place **des mesures et un règlement sanitaire drastiques afin d'assurer la sécurité de tous.**

En effet, depuis septembre, en plus du registre des entrées, la désinfection régulière des mains, de son espace de travail, de l'aération du lieu, vient **s'ajouter l'obligation de présenter un pass sanitaire.** Quant au **port du masque**, il est toujours obligatoire dans chaque déplacement au sein du local.

L'avantage du pass sanitaire, car il faut en voir un, est qu'à nouveau l'espace de coworking peut recevoir **8 travailleurs** dans l'open space* et des formations au premier étage, dans sa salle de réunion, **accueillant 15 personnes maximum.**

Ce qui donne enfin l'impression de pouvoir refonctionner « normalement » !

► Comme toujours, Le Bivouak' : le facilitateur de réseaux sur Landiras

Qui dit « un petit peu plus de souplesse d'actions grâce au pass sanitaire » dit « **retour des événements de réseautage au Bivouak' » !**

Dès le mois de septembre, pour marquer la reprise et profiter de l'été indien, le Bivouak' a organisé un **Wine Work* au jardin**, rassemblant ainsi des dizaines d'entrepreneurs du Sud Gironde. À croire que ces événements manquaient aussi beaucoup, tant par la convivialité de l'accueil des bénévoles de l'association, que celle du lieu toujours aussi professionnel, coloré et décontracté.

Fort de la reprise donc de ces Afterwork professionnels, *Le Bivouak'* organisera d'octobre à décembre des « **Petits déjeuners réseautage** » baptisés les **Kawa Work***.



Moins longs que les Afterwork, les Kawa Work ont pour objet de garder le contact, de rencontrer et de partager sur des thématiques précises des acteurs économiques locaux et des travailleurs indépendants.

Un autre moment de partages et d'échanges professionnels pour la construction de projets innovants, le tout autour d'une tasse de café ou de thé, accompagnée de quelques douceurs.

► Le Bivouak' et AI33 continuent leur lutte contre l'illectronisme

Le Bivouak', déjà inscrit dans **l'économie sociale et solidaire** par son soutien aux acteurs économiques du Sud Gironde, s'est essayé à la lutte contre l'illectronisme en ruralité en accueillant **Corinne Hébert d'AI33.**

Tous les mardis et jeudis, Corinne dispense au Bivouak' **des formations à destination des Séniors** pour les familiariser, jusqu'à les rendre autonomes, à l'utilisation des outils digitaux : téléphones portables, tablettes et ordinateurs.

Rencontrant un vif succès, les cours reprennent cette année avec des ateliers supplémentaires dès **octobre 2021**, et cette fois, **ouverts aussi aux initiés en bureautique qui ont besoin d'une mise à niveau sur les outils Microsoft Office** (Word, Excel, Power Point, Publisher).

► Le Bivouak', incubateur de projets collaboratifs innovants en ruralité

Le Bivouak', espace de coworking implanté à Landiras, véritable incubateur de projets

collaboratifs entre professionnels, salue et **est heureux d'encourager et d'accueillir des formations innovantes, répondant aux besoins des travailleurs, entrepreneurs et demandeurs d'emploi** du territoire. Parmi elles, 2 formations intitulées « *Se former ou revoir les outils Office en détail* » & « *Comment devenir un Pro en Relation Presse et maîtriser les outils réseaux sociaux* ».

Animées par deux formatrices en outils informatiques, mais expertes d'univers différents :

- L'une ciblant l'utilisation des outils smartphone/tablette/pc et le pack Microsoft Office,
- L'autre, de formation en journalisme et community management, proposant des formations en relation presse et rédaction sur les réseaux sociaux.

Ces formations* seront proposées à un public ayant déjà des notions dans les outils numériques, souhaitant se perfectionner, pour des salariés, des chercheurs d'emploi, des entrepreneurs, des travailleurs indépendants. Elles auront lieu les week-ends, sur inscription, en salle de formation, pour des groupes de 10 personnes maximum, divisés en ateliers.

Une aubaine pour *Le Bivouak'* qui souhaite voir vibrer son local sur une note de **transmission de savoirs, d'échanges, d'incubateur d'idées et de projets.**

L'équipe du Bivouak'

* Uniquement sur inscription et payant : renseignements au 06 10 85 53 69 ou sur lebivouak33@gmail.com

Écuries du Val de Tursan

Cet été, l'association Ca Val de Tursan a participé à l'opération CAP 33. Une première aux Écuries du Val de Tursan de Landiras ! Durant les mois de juillet et d'août, ce dispositif a permis à 25 enfants et adolescents de 6 à 15 ans de découvrir la pratique de l'équitation à travers la voltige, des jeux à poneys, des balades en forêt...

Les activités étaient encadrées par l'équipe enseignante des Écuries du Val de Tursan que nous remercions pour leur dévouement.

Certains jeunes participants vont continuer l'équitation durant l'année à venir au sein de la superbe structure des écuries. Cette opération, a été un franc succès, elle a permis à quelques jeunes qui ne partent pas en vacances de découvrir le monde du cheval.

Anne Rabaud



APE

Nous avons toujours cette impression d'hier avec notre kermesse de folie, mais pourtant la rentrée est bel et bien arrivée. Cette nouvelle année commence avec une pointe de nostalgie suite aux départs de trois bénévoles et non des moindres. Bonne route à Franck, Morgane et Jean-Christophe pour de nouvelles aventures en espérant vous revoir.

Qui dit rentrée, dit départ de *La Loco* pour cette nouvelle année qui, nous pensons, sera tout aussi particulière que l'année dernière.

Alors nous ferons tout ce qui est possible pour apporter de la joie et un peu de douceur aux enfants tout au long de l'année.

Bien évidemment pour cela nous avons besoin de vous. Nous avons besoin de nouvelles idées, de nouveaux bras (on n'en a jamais assez) et de nouvelles jambes accompagnées de leurs têtes masquées ou pas.



Alors si vous avez un peu de temps, de l'humour (indispensable !), des idées, montez à bord de *La Loco*, il y a plein de places pour vous. Plus on est de fous, plus on rit.

En toute sécurité bien évidemment, avec les gestes barrières et les masques car avec nous c'est carnaval toute l'année.

Au plaisir de vous retrouver ou vous rencontrer très prochainement.

Candy Coudonreau

Club de Karaté Do Landiras : Shito-Ryu

Bonjour à toutes et à tous, le club de Karaté Do Shito Ryu vous souhaite une bonne rentrée.

La pratique traditionnelle du karaté s'adresse à tout le monde, de 7 à 77 ans... quelle que soit votre condition physique. Les techniques de défense, d'attaque, ... nous apportent la confiance en soi, tout en respectant les valeurs du Bushido : Honneur, Fidélité, Sincérité, Courage, Droiture, Humilité, Contrôle de soi.

Des principes qui s'appliquent non seulement au sein du Dojo mais aussi dans la vie au quotidien.

Venez nous rejoindre, nous vous attendons à la salle polyvalente de Landiras les mardis et vendredis :

- Enfants : de 18 h à 19 h 15
- Adultes : de 19 h 15 à 20 h 45

Christophe Baret

Tél : 06 84 78 62 96 / 06 71 14 35 97
Mél : cmb@yahoo.fr

LA LOCO
A.P.E de Landiras

L'APE LA LOCO
Vous souhaite une excellente
année 2021/2022

Président	Trésorière	Secrétaire adjointe	Vice Président
	Secrétaire	Trésorière adjointe	

PRÉSIDENT Bernard ARMELLIN
VICE PRÉSIDENT David GAUSSET
TRESORIERE Karine LEVEQUE
TRESORIERE ADJOINTE Julie DELHOSTE
SECRETARE Candy COUDONNEAU
SECRETARE ADJOINTE Laetitia PACE

APE De Landiras
MAIL : apelaloco@orange.fr



Le football club Pays de Gascogne est né ! ➤

Les années de foot 2020 et 2021 ont été comme pour tous compliquées par la pandémie.

Mais le bureau de *la Fraternelle* n'est pas resté en retrait et a profité de l'absence de compétition pour imaginer l'avenir de l'école de football.

Les clubs du *SC Saint Symphorien*, de l'*AS Villandraut-Préchac*, de *la Fraternelle* de Landiras et du *SC Cabanac* ont décidé de créer un groupement pour permettre à leurs jeunes licenciés de 11 à 18 ans de jouer sous le même nom, le **FC Pays de Gascogne**.

Depuis plusieurs années, des ententes étaient nécessaires pour concourir à un effectif suffisant pour beaucoup de niveaux. Mais une entente ce n'est pas durable, ce

n'est pas stabilisé juridiquement. Le groupement si ! la convention est valable 3 ans. Cela doit permettre à ses 4 présidents vaillants, de construire, fédérer et organiser le groupement.

L'objectif pour eux est de permettre à tous les enfants du secteur de jouer au foot s'ils le veulent. Il faut rappeler qu'en milieu rural, le foot est le sport favori. Ce groupement c'est 12 éducateurs, 7 terrains disponibles de qualité, 70 enfants de 11 à 12 ans et 40 adolescents de 13 à 16 ans.

Il est aussi important de préciser que chaque enfant reste licencié dans son club d'origine. La mutualisation prend tout son sens ici et l'idée première est bien « ensemble nous sommes plus forts ».



La mairie de Landiras est fière d'accueillir cette nouvelle entité, et ravie de l'engagement de ses bénévoles pour que cette offre sportive populaire ne disparaisse pas.

Valérie Méneret

AGRL ➤



Dès le 1^{er} septembre, le club de gymnastique rythmique de Landiras a repris ses activités gymniques.

Les gymnastes des sections mini-baby (à partir de 15 mois), baby (à partir de 3 ans) loisirs et compétitions, encadrées par Florence Hervy leur entraîneur et les membres du bureau de l'association ont repris les cours à la salle polyvalente.

Les licenciés du club vont pouvoir s'exercer ou se perfectionner aux engins de la GR : ballons, cordes, massues, cerceaux et rubans et les plus petits aux parcours de motricité.

Une nouveauté cette année, une section *gym Sport Santé* a été créée pour un public d'adulte.

Et la saison des compétitions commencera dès octobre pour les gymnastes engagé(e)s en circuit individuel.

Christelle Ricaud

Christelle Ricaud : 06 83 74 78 28
 Florence Hervy : 06 22 34 22 63
 associationnglandiras@gmail.com

AGRL et l'opération Cap 33

Pour la 2^e année, l'association de gymnastique rythmique de Landiras a participé à l'opération CAP 33 Sud Gironde. Dès le 3 juillet, au sein de la salle polyvalente de Landiras, Florence Hervy, l'entraîneur de l'AGRL a proposé des ateliers découvertes de Baby-gym dès 15 mois et de gymnastique rythmique dès 6 ans.

Ainsi jusqu'au 13 juillet, pas moins de 132 parents et enfants ont pu s'amuser

au sein des parcours de motricité de baby-gym ou avec un cerceau, ballon ou ruban. Ils ont pu même observer les performances des gymnastes du club qui étaient en stage gymnique.

Le bureau de l'AGRL remercie l'équipe de CAP33, *Convergence Garonne* pour leur implication et leur efficacité et la mairie pour le prêt des installations.

Florence Hervy



Planning 2021/2022

LUNDI	MARDI	MERCREDI
17 h - 18 h 30 : Loisirs	10 h 30 - 11 h 15 : Mini baby	9 h 15 - 10 h 15 : Baby
18 h 30 - 20 h : Compétition primaire et collègue	12 h 30 - 13 h 30 : Cours de gym (abdos, lombaires, méthode type de Gasquet)	10 h 30 - 12 h : Loisirs
	16 h 30 - 17 h 30 : Baby gym	13 h 30 - 15 h : Loisirs
	17 h 30 - 19 h : Loisirs	15 h - 17 h : Compétition primaire, collègue et individuel
	19 h - 20 h 30 : Loisirs	17 h 15 - 18 h 15 : Baby

Landes Environnement Attitude - LEA

L'association Landes Environnement Attitude (L.E.A.), dont le siège social est à Landiras, veille à promouvoir, depuis sa création en 2004, la découverte et la protection de la nature en Sud-Gironde. Elle organise des sorties-découvertes, des conférences-débats, des troc-plantes, des actions de défense des milieux naturels et des espaces ruraux.

Voici les prochaines activités proposées :

- **Rencontre des adhérents : jeudi 30 septembre** à Saint Léger de Balson

Nous donnons rendez-vous aux adhérents

à la salle des fêtes, à partir de 18h, pour échanger infos et réflexions sur les sujets et dossiers d'actualité

- **Troc-Plantes : dimanche 17 octobre** à Balizac

Il se déroulera de 10h à 17h, en extérieur, autour de la salle des fêtes, dans le respect des gestes barrières.

L'automne est une période privilégiée pour installer avec succès bon nombre de plantes au jardin. On profite ainsi de la terre encore chaude et des pluies automnales pour leur assurer une reprise rapide.

Une démonstration de compostage :

→ Commencez à préparer boutures, graines, plants, outils,... pour participer à cette **journée gratuite** organisée par l'association L.E.A.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre ou en savoir davantage

Denise Cassou

Contact : L.E.A. Mairie 33720 Landiras
lea.asso@free.fr - 05 56 62 99 57

La Clef Bleue



Malgré une saison difficile nous avons eu le plaisir de pouvoir organiser un gala de musique et un gala de danse pour clôturer la saison 2020/2021.

Un grand merci à nos pianistes et guitaristes sans oublier Claudine et Azzedine ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont aidés pour l'installation de la salle. N'oublions pas nos danseuses qui en 3 semaines nous ont présenté un très beau spectacle grâce à Cathlyne et à la participation de ses amis(ies) professionnels mais aussi à Laurie et Julien (son et lumières), à nos maquilleuses et coiffeuses, à notre photographe, à nos bénévoles en coulisses et dans la salle.

Nous remercions également la mairie pour nous laisser les salles gracieusement et pour son soutien tout au long de cette année hors du commun.

Depuis le 20 septembre nos activités sont reparties avec certes des obligations sanitaires, notamment l'exigence du Pass Sanitaire pour accéder à nos activités.

Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires à votre inscription sur notre page facebook *La Clef Bleue* et/ou nous contacter par mail à l'adresse suivante cb.landiras@gmail.com.

Alors n'hésitez plus, il est encore temps de s'inscrire.

Le bureau de *La Clef Bleue* vous souhaite une excellente rentrée.

Cécile Véga





Créé en août 2016 à Anglet, le Chœur Alkyone est composé d'une vingtaine de jeunes âgés de 18 à 35 ans, originaires des quatre coins de la région Nouvelle Aquitaine.

Sa cheffe de chœur, Agnès Denneulin, est diplômée du conservatoire de Bayonne et du conservatoire supérieur de musique du Pays Basque de Saint Sébastien en direction de chœur. Elle est également responsable du pôle ACJ Nouvelle Aquitaine.

Le Chœur Alkyone a pour but d'apporter une animation culturelle par le chant choral, de développer le potentiel musical de ses membres par l'exigence et la qualité du chant, ainsi que de veiller à créer et maintenir un climat d'amitié et de convivialité.

Alkyone tient son nom de l'oiseau mythologique (Alcyon) qui fait son nid sur les vagues lorsque la mer est calme, et se veut oiseau de bon présage dans l'univers choral de notre chère région bordée par l'océan.

Chaque saison, le chœur Alkyone propose un nouveau répertoire, sur un thème bien défini. Ainsi, le programme de la saison 2021/2022 s'articule autour des constellations avec des pièces issues du répertoire sacré, des chants traditionnels en langue étrangère ou des airs connus de tous.

Depuis sa création, ce chœur itinérant s'est produit en concert sur de nombreux sites tels que : Anglet, Dax, Mérignac, Bayonne, Arcachon et aussi Landiras.

Cette saison, des concerts sont d'ores et déjà programmés en Nouvelle Aquitaine mais aussi à Vaison la Romaine à l'occasion des Choralies 2022.

Compte tenu du fait que certains d'entre eux sont encore de jeunes étudiants il n'est pas très facile de pouvoir profiter de leur remarquable prestation.

Alors soyons nombreux à les accueillir dans l'église de Landiras, le 11 novembre à 16h.

Line Baraduc

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal début janvier 2022
Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :
leliendelandiras@gmail.com
avant le 8 décembre 2021.

Numéros utiles

- Samu 15
- Police - Gendarmerie 17
- Pompiers..... 18
- Urgence SMS..... 114
(personnes sourdes ou malentendantes)
- Centre anti-poison..... 05 56 96 40 80
- Numéro d'urgence européen..... 112
- Information Coronavirus..... 0 800 130 000
- Samu social (sans abris)..... 115
- Allô enfance en danger 119
- Enfants disparus 116 000
- Violences femmes info (24h/24 - 7j/7)..... 39 19
- Aide aux victimes de violences..... 116 006
- Maltraitance des personnes âgées
ou handicapées 39 77
- Fil santé jeune 32 24
- Sexualité/contraception 0 800 803 803
- CEID addictions (Comité d'étude
et d'information sur la drogue -
Bordeaux) 05 56 44 84 86
- Alcool Info Service 0 980 980 930
- Alcooliques anonymes..... 09 69 39 40 20
- Tabac info service 0 825 309 310
- Drogues info service 0 800 231 313
..... 0 120 231 313
- Écoute cannabis..... 0 811 912 020
- Cancer info service..... 0 810 810 821
- Sida info service 0 800 840 800
- SOS Amitié 05 56 44 22 22
- Écoute suicide 01 45 39 40 00
- Hôpital de Langon 05 56 76 57 57
- Électricité..... 09 72 67 50 75
- Gaz 08 00 47 33 33
- Eau 0 977 408 408
- Mairie Landiras..... 05 56 62 50 28
- Communauté de communes
Convergence Garonne 05 56 76 38 00
(dont portage repas)
- Sous-préfecture de Langon..... 05 56 90 60 60
- Trésorerie de Cadillac..... 05 56 62 65 01
- La Poste (service client) 36 31
- Collecte déchets
encombrants (COVED)..... 0800 132 232
- Collecte déchets
ménagers (CdC)..... 05 56 76 38 10
- Déchetterie 05 56 62 56 12
- Transport Gironde 0 974 500 033
- Pôle Emploi 39 49
- Mission locale des Deux Rives 05 57 98 09 80
- S.P.A. Gironde 05 56 34 18 43

Proverbe gascon

9 octobre : Saint Denis

S'il pleut à la Saint Denis, la rivière
sort neuf fois de son lit.

Aeproèr gascon

Se pla-ou à la sèn Denis, l'ar-riou sort
nàou cops dé soun lèyt.

